

DOSSIER DE CANDIDATURE

Version actualisée suite à la circulaire modificative DGPAAT/SDDRC/C2013-3063 du 19 juin 2013

Année 2013

Dossier à adresser en un exemplaire papier et une version informatique au format PDF avant le **01/09/2013** minuit à la DRAAF de la région principale de réalisation du projet (cf. adresses dans le guide de rédaction).

Structure porteuse de la demande :

Groupement Régional des CIVAM en PACA

Intitulé du projet :

Organisations collectives pour une meilleure gestion de la fertilité des sols en productions maraîchères diversifiées

Région : **Provence-Alpes-Côte d'Azur**

DOCUMENT 1 - FICHE RESUME

DOCUMENT 2 - PRESENTATION TECHNIQUE DU PROJET

DOCUMENT 3 - COMPTE DE REALISATION PREVISIONNEL

DOCUMENT 4 – DECLARATION D'ENGAGEMENT

Il revient au candidat de détailler dans ce dossier toute information qui permettra aux instances d'évaluation de porter un jugement éclairé sur le projet. Ce jugement se référera aux critères de sélection présentés en annexe 2 de la circulaire. L'absence d'information ou des informations trop incomplètes sur l'un de ses critères conduira à une appréciation défavorable pour ce critère.

Ce dossier, en cas d'acceptation du projet, servira de document de référence pour la rédaction de la convention entre le ministère et la structure candidate. Après dépôt, ce dossier ne pourra donc faire l'objet que de modifications marginales ne remettant pas en cause les résultats de la procédure de sélection.

Le document 2 ne doit pas faire plus de 10 pages.

Ce dossier est disponible en format informatique WORD ou OPEN OFFICE à la DRAAF de votre région ou sur le site du ministère de l'agriculture (<http://agriculture.gouv.fr/appels-a-projets>).

Année : 2013

FICHE RESUME

Structure porteuse de la demande : **Groupement Régional des CIVAM en PACA** ⁽¹⁾

Intitulé du projet :

Organisations collectives pour une meilleure gestion de la fertilité des sols en productions maraîchères diversifiées

n° SIRET du collectif d'agriculteurs :		n° SIREN (de la structure porteuse de la demande) : 382 874 212 000 22	
<u>Responsable de la structure</u> Nom et prénom : MARCADE François Tél : 04 90 78 35 39 Adresse courriel : f.marcade.civampaca@orange.fr Adresse postale : GR CIVAM PACA MIN 13 – 84953 Cavaillon Cédex Fonction : Coordinateur-animateur		<u>Responsable du suivi du projet</u> Nom et prénom : ESPERT Mathieu Tél : 04 90 78 35 39 Adresse courriel : m.espert.civampaca@gmail.com Adresse postale : GR CIVAM PACA MIN 13 – 84953 Cavaillon Cédex Fonction : Animateur	
Région administrative de rattachement : Provence-Alpes-Côte d'Azur			
date début : 1^{er} janvier 2014		date fin : 31 décembre 2016	durée en mois : 36 mois

Objectifs du projet :

Des maraîchers du Nord Luberon et du Val de Durance, regroupés en deux collectifs, souhaitent répondre conjointement à l'Appel à Projet Agroécologie du Ministère de l'Agriculture. Leur demande est portée par le Groupement Régional des CIVAM en PACA (GR CIVAM PACA), qui les a accompagnés dans l'élaboration de la présente réponse, le GR CIVAM PACA travaillant déjà en lien avec les agriculteurs des deux collectifs sur **la mise en place de pratiques agricoles innovantes et de systèmes de production économes et autonomes dans le cadre des actions « Agricultures Durables en Méditerranée » (ADméd).**

Les maraîchers ont exprimé le besoin de s'organiser collectivement pour apporter des solutions concrètes en termes de gestion de la fertilité, de préparation du sol, d'autonomie en matière organique, de travail sur les rotations et l'emploi de couverts végétaux ou d'associations de cultures. Situés sur deux territoires marqués par de fortes problématiques de préservation des sols et d'entretien de leur fertilité, qui s'expriment de manière plus forte encore en productions maraîchères, ils sont persuadés qu'une **approche collective et systémique dans la recherche de solutions est nécessaire.**

Les deux collectifs d'agriculteurs ont échangé et se sont réunis ces dernières semaines en présence de Mathieu Espert, animateur ADméd du GR CIVAM PACA, responsable du suivi du projet. Ces rencontres ont permis de définir les objectifs et actions du projet « **Organisations collectives pour une meilleure gestion de la fertilité des sols en productions maraîchères diversifiées** »

Objectif général :

Permettre la mise en pratique de solutions techniques et organisationnelles pour une meilleure préservation de la fertilité des sols et un renforcement de l'autonomie des exploitations maraîchères sur les territoires du Nord Luberon et du Val de Durance.

Objectifs opérationnels :

- Apporter des réponses techniques et organisationnelles adaptées au maraîchage dans les territoires d'action, pour préserver les sols et entretenir leur fertilité en tenant compte de la viabilité économique des exploitations, de la vivabilité du travail, et de l'impact environnemental des pratiques.
- Optimiser les transferts de fertilité, par une meilleure organisation sur les parcelles, les fermes, et les territoires d'actions (production de biomasse sur la parcelle, auto-production d'amendements sur l'exploitation, gestion collective des matières organiques disponibles, etc.)

Actions prévues :

Les actions s'articulent autour de quatre phases, qui consistent schématiquement à réaliser un état des lieux de la situation actuelle et définir les priorités du travail des collectifs, puis mobiliser les connaissances nécessaires à la mise en œuvre de nouvelles pratiques, les évaluer par des essais sur les fermes, et valoriser les résultats du projet et diffuser les réussites.

ACTION 1 : Analyse critique, systémique et territoriale des pratiques en termes de gestion des sols au sein de chaque collectif de maraîchers, et détermination des axes d'amélioration

L'objectif de cette action est de réaliser un état des lieux des pratiques. Elle doit permettre de dégager les problématiques phares pour l'amélioration de la gestion de la fertilité, et de définir ainsi les axes de travail prioritaires de chaque collectif.

- En amont : Séances d'observation et d'analyse critique de profils de sols sur les fermes
- Premier comité de pilotage (prise de contact avec les partenaires et déroulement de l'action)
- Élaboration d'une grille d'inventaire des pratiques sur la base d'échanges entre les agriculteurs
- Inventaire des pratiques de chaque exploitation
- Confrontation des observations faites sur les sols et des pratiques inventoriées. Définition des axes prioritaires de travail

ACTION 2 : Accompagnement mutuel vers la mise en place de nouvelles pratiques ou organisations, au niveau des exploitations et/ou du territoire, en fonction des axes prioritaires de travail décomposés en sous-problèmes

Une fois les axes prioritaires déterminés pour chaque collectif, cette action vise à décomposer les étapes nécessaires, et les connaissances et savoir-faire à mobiliser, pour aboutir à la mise en pratique de nouvelles pratiques à la parcelle ou organisation sur la ferme et le territoire.

- Décomposition de chaque axe prioritaire de travail en sous-problèmes traitables, clairs et progressifs
- Deuxième comité de pilotage (compétences et savoir-faire à mobiliser, mise en lien)
- Échanges entre pairs au sein de chaque collectif
- Mise en place de comités techniques
- Formations, démonstrations, interventions, voyage d'étude sur les points techniques ou organisationnels pertinents pour la résolution des sous-problèmes
- Rédaction et diffusion des comptes-rendus des journées d'échanges, de formations, d'interventions

ACTION 3 : Mise en œuvre et évaluation de nouvelles pratiques ou modes d'organisation pour une meilleure gestion de la fertilité

Cette action consiste en une mise en pratique sur les fermes des collectifs des solutions explorées à l'action 2, assortie d'un suivi et d'une évaluation par les agriculteurs. Ces essais doivent profiter à l'ensemble des agriculteurs de chaque collectif, grâce à une grille d'analyse commune et par un retour d'expérience partagé.

- Sélection par chacun des collectifs des essais à mettre en place
- Troisième comité de pilotage (déroulement des essais et de l'évaluation)
- Élaboration en amont d'une grille d'analyse des solutions techniques ou organisationnelles testées
- Mise en place de nouvelles pratiques ou modes d'organisation sur les exploitations des collectifs
- Suivi des solutions techniques ou organisationnelles mises en pratiques
- Bilan par un échange entre pairs des pratiques et modes d'organisations testés
- Rédaction et diffusion d'un document de synthèse sur les essais et leur évaluation, et sur les observations comparatives des profils de sols

ACTION 4 : Diffusion des acquis du projet sur d'autres territoires méditerranéens et au niveau national.

L'objectif de cette action est de diffuser les pratiques, modes d'organisations, méthodologies du projet et des activités, qui ont permis des avancées concrètes intéressantes au sein des collectifs.

- Restitution publique commune aux deux collectifs
- Actualisation du site Internet ADméd au cours du projet
- Rédaction et diffusion de fiches expériences sur les pratiques et modes d'organisation intéressants
- Organisation de journées de formations et/ou de visites et d'échange, valorisant l'expérience des maraîchers des collectifs et les nouvelles pratiques ou modes organisations mis en œuvre.
- Communication sur la démarche collective portée par les agriculteurs impliqués, et sur les méthodes d'accompagnement

Territoires concernés : « Nord Luberon » et « Val de Durance »	Nombre d'agriculteurs impliqués : 22 agriculteurs et agricultrices (sur 19 exploitations)
Principaux partenaires impliqués dans le projet : (hors contributeurs uniquement financiers)	- Collectif des Agriculteurs du Parc du Luberon - Karim Riman, pédologue-formateur - Frédéric Furet, conseiller maraîchage d'Agribio 84 - CRIPT PACA ⁽¹⁾
En cas de mobilisation de structures d'appui externe au(x) collectif(s) pour toute la réalisation du projet :	- structure mobilisée pour l'animation : Groupement Régional des CIVAM en PACA - structure mobilisée pour l'ingénierie technique : Groupement Régional des CIVAM en PACA
Budget total du projet : 75 000 €	Subvention CAS-DAR sollicitée : 45 000 €

⁽¹⁾ Acronymes :

CIVAM = Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural

CRIPT = Complexe Régional d'Information Pédagogique et Technique des lycées agricoles de la région PACA

Année : 2013

Structure porteuse de la demande : **Groupement Régional des CIVAM en PACA**

Intitulé du projet :

Organisations collectives pour une meilleure gestion de la fertilité des sols en productions maraîchères diversifiées

n° SIRET du collectif d'agriculteurs :	n° SIREN (de la structure porteuse de la demande) : 382 874 212 000 22	
<u>Responsable de la structure</u> Nom et prénom : MARCADE François Tél : 04 90 78 35 39 Adresse courriel : f.marcade.civampaca@orange.fr Adresse postale : GR CIVAM PACA MIN 13 – 84953 Cavailon Cédex Fonction : Coordinateur-animateur	<u>Responsable du suivi du projet</u> Nom et prénom : ESPERT Mathieu Tél : 04 90 78 35 39 Adresse courriel : m.espert.civampaca@gmail.com Adresse postale : GR CIVAM PACA MIN 13 – 84953 Cavailon Cédex Fonction : Animateur	
Région administrative de rattachement : Provence-Alpes-Côte d'Azur		
date début : 1^{er} janvier 2014	date fin : 31 décembre 2016	durée en mois : 36 mois

1 - Définition du projet

Les maraîchers des deux collectifs du Nord Luberon et du Val de Durance sont décidés à s'organiser collectivement pour trouver et mettre en pratique des solutions concrètes pour une meilleure gestion de la fertilité de leurs sols.

Ils sont conscients qu'ils ont besoin d'une meilleure compréhension de leurs pratiques dans leur ensemble, et souhaitent en faire l'analyse critique, dans le but de les faire évoluer afin de mieux préserver la fertilité de leurs sols et assurer des transferts de fertilité plus cohérents sur leur ferme et leur territoire.

Ils comptent donc mettre en place une dynamique d'analyse et de réflexion collective, de formation, de partage d'expériences, d'essais et observations, d'évaluation des éléments de solution disponibles. Des rendez-vous réguliers sur les fermes des maraîchers du groupe, ainsi que des temps de travail « en salle » seront organisés dans ce but. L'animateur du GR CIVAM PACA sera chargé d'assurer le suivi et la continuité de ces actions, d'en rédiger et diffuser les synthèses, et de valoriser ces travaux au delà des territoires de projet.

2 – Les territoires du projet

Les deux territoires du projet s'étendent sur le sud du département de Vaucluse, le nord des Bouches du Rhône, et l'ouest du département des Alpes de Hautes Provence. Ces deux territoires infra-départementaux sont mitoyens, ils sont séparés par les massifs du Petit et du Grand Luberon.

Le premier territoire, appelé « Val de Durance », forme une bande d'environ 10 km de large autour de la Durance, entre les villes de Pertuis (84) et de Mallemort (13) séparées d'environ 30 km.

Le deuxième territoire, appelé « Nord Luberon », forme une bande d'environ 5 km de large entre les villes de Saint Saturnin les Apt (84) et Reillanne (04), distantes également d'environ 30 km.

Des territoires pertinents pour un travail collectif :

La taille réduite de ces deux territoires permet une proximité géographique et sociale entre les agriculteurs et agricultrices de chaque collectif (les agriculteurs les plus éloignés sont à 30km). De plus, les villes de Cadenet pour la zone "Val de Durance" et d'Apt pour la zone Nord Luberon, offrent les moyens nécessaires à la réunion et au travail des groupes, et peuvent-être reliées en moins de 30 minutes par tout agriculteur ou agricultrice des collectifs.

Ces deux territoires permettent de plus une réflexion commune des agriculteurs des collectifs, car chacun bénéficie d'une homogénéité dans : le climat méditerranéen (pour le choix et le pilotage des productions, les atouts et contraintes, le calendrier général de travail) ; les infrastructures, individuelles ou collectives, et ressources exploitables pour l'irrigation (pour le choix et la conduite des productions) ; les ressources matérielles, économiques nécessaires à la production et à la vente ; les infrastructures de transport (pour la fourniture des intrants et la commercialisation des produits) ; la démographie et la pression foncière ; l'environnement agricole et les structures d'accompagnement.

Néanmoins, ces espaces de travail invitent à prendre en compte les particularités de chaque ferme ou groupe de fermes, en termes de nature des sols, de localisation/topographie (dans le lit de la Durance -100 à 150 m d'altitude- ou sur le bas coteau -350 m d'altitude-, dans la plaine d'Apt -250 m d'altitude- ou sur les massifs de Reillanne -490 m d'altitude-), de moyens humains et d'historique des fermes.

Des territoires marqués par des enjeux forts de l'agriculture méditerranéenne :

A l'image de l'espace méditerranéen français, les territoires du projet sont marqués par une problématique forte de gestion de la fertilité des sols : contraintes climatiques importantes (irrégularité et violence des précipitations, forte érosion éolienne et hydrique, écarts de température importants et chaleurs extrêmes, minéralisation rapide des matières organiques) ; faible implantation de systèmes associant élevage et cultures végétales d'où l'importance des transferts territoriaux de fertilité ; tendance à une spécialisation des espaces agricoles ; aridité de certaines zones.

De plus, la disponibilité des terres agricoles est restreinte par la multiplicité des activités et des usages du foncier, dans un contexte de croissance démographique permanente et d'érosion de la population agricole qui multiplie les conflits d'usage et les problèmes d'accès à la terre. Cette situation accroît la difficulté à gérer de manière durable la fertilité des sols dans les exploitations agricoles, en particulier maraîchères, celles-ci ne disposant pas toujours des surfaces nécessaires pour développer une certaine autonomie en matières organiques (jachères, engrais verts, rotations avec d'autres cultures, élevage).

La production maraîchère est enfin intensive par nature, marquée par des exportations importantes et la succession de plusieurs cultures dans l'année. Elle impose une gestion fine et une bonne technicité pour assurer sa pérennité sans menacer le potentiel des sols ni les ressources naturelles.

La fertilité des sols est alors un enjeu crucial pour les fermes en maraîchage des territoires concernés.

Cohérence avec d'autres démarches existantes :

Sur les territoires concernés, il n'existe pas de démarche d'accompagnement de groupes d'agriculteurs, autour de dynamiques ascendantes portées par les producteurs eux-mêmes. Les structures agricoles de conseil, d'expérimentation et de formation, aux échelles locales (CETA), départementales (Chambres d'agriculture, Agribio), ou régionales (Bio de Provence, FR GEDA, GRAB) y interviennent, auprès de maraîchers notamment. Le Collectif des Agriculteurs du Parc du Luberon y mène également un travail important, comme le Parc Naturel Régional du Luberon, mais sur les aspects de promotion et de structuration des filières essentiellement. Ainsi, le besoin d'une dynamique d'accompagnement d'initiatives de producteurs, sur des points techniques où un échange entre pairs semble nécessaire, a été clairement exprimé par les agriculteurs des collectifs du projet. Les actions proposées sont alors complémentaires des démarches existantes sur les territoires du projet. Elles font appel à certains de ces mêmes acteurs en tant que partenaires.

3 - Le(s) collectif(s) réalisateur(s) du projet Voir la liste des agriculteurs et agricultrices impliqués en annexe

Caractéristiques et historique des groupes :

Le **collectif de fermes "Val de Durance"** est rassemblé autour d'un noyau de maraîchers diversifiés s'étant réunis pendant plus de 7 ans pour échanger de manière informelle mais régulière, sur les modes de production et d'organisation en AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Après quelques mois d'interruption, ce groupe porte le souhait de relancer un travail collectif dans la réflexion, l'expérimentation, l'organisation, pour permettre à chacun d'avancer dans sa pratique quotidienne, d'échanger sur ses problématiques, d'y trouver des solutions et de les mettre en œuvre en s'appuyant sur une démarche et une expertise collective. Des fermes plus récemment installées ou en cours d'installation rejoignent ce groupe historique pour constituer le collectif "Val de Durance", et y apporter une dynamique nouvelle.

Au total, ce collectif rassemble 12 fermes et 15 agriculteurs et agricultrices impliqués à ce jour dans le projet.

Le **collectif de fermes "Nord Luberon"** est issu du Collectif des Agriculteurs du Parc du Luberon, qui depuis 2007 œuvre à la reconnaissance du métier et des problématiques agricoles dans les politiques publiques, et met en place des outils communs de valorisation et de commercialisation. Un groupe d'agriculteurs et agricultrices issu de cette association souhaite travailler sur l'amélioration des pratiques en termes de gestion du sol, par un échange de pratiques, un apprentissage mutuel, ainsi que par des interventions extérieures, la mise en place d'essais concertés.

Au total, ce collectif rassemble 7 fermes et 7 agriculteurs et agricultrices impliqués à ce jour dans le projet.

Les agriculteurs et agricultrices rassemblés dans chacun des groupes partagent une certaine culture commune (agriculture intégrée dans son territoire, écologique, viable, citoyenne, et s'appuyant sur des démarches collectives). Ils et elles sont dans des réseaux de dialogue et d'échange dynamiques (organisations professionnelles, associations de producteurs,...), qui soudent et alimentent le groupe. Chaque groupe est marqué par une bonne inter-connaissance des membres, par une solidarité forte et une attention marquée à la situation et aux difficultés de chacun.

Caractéristiques des exploitations :

Toutes les fermes concernées ont une activité dominante de maraîchage, associée à des productions propres à chacune : viticulture, grandes cultures, arboriculture, petit élevage.

La majorité des exploitations cultive en agriculture biologique, d'autres sont en productions conventionnelles. Chacun des collectifs porte le souhait fort de décroïsonner ces deux milieux agricoles et de mettre en œuvre des travaux communs, sans critère exclusif de sélection des fermes participantes et partenaires.

Les collectifs rassemblent par ailleurs des exploitations d'ancienneté variable (de 2 ans à 35 ans de pratique), ce qui permet une complémentarité dans les connaissances et savoir-faire, dans l'expérience des agriculteurs et agricultrices, et donne un cadre pour le partage, la transmission, l'accompagnement mutuel entre pairs.

Motivations à l'origine du projet:

Chacune des fermes impliquées dans le projet porte une multitude de pratiques et de modes d'organisation qui depuis leur installation traduit le souhait de concrétiser une approche agro-écologique.

L'agro-écologie est entendue ici comme « *étude intégrative de l'écologie de l'ensemble du système alimentaire, intégrant les dimensions écologiques, économiques et sociales* »⁽¹⁾. Ces pratiques et organisations visent alors « *le croisement des sciences agronomiques (agronomie, zootechnie), de l'écologie appliquée aux agroécosystèmes et des sciences humaines et sociales (sociologie, économie, géographie)* »⁽²⁾.

(1) Francis C., Lieblein G., Gliessman S., Breland T. A., Creamer N., Harwood, Salomonsson L., Helenius J., Rickerl D., Salvador R., Wiedenhoef M., Simmons S., Allen P., Altieri M., Flora C. Poincelot R., 2003. Agroecology: The Ecology of Food Systems, *Journal of Sustainable Agriculture*, 22 (3) : 99-118

(2) Tomich TP., Brodt S., Ferris H., Galt R., Horwath WR., Kebreab E., Leveau J., Liptzin D., Lubell M., Merel P., Michelsmore R., Rosenstock T., Scow K., Six J., Williams N., Yang J., 2011. Agroecology: A Review from a Global-Change Perspective. *Review in advance*.

Les exploitations concernées portent parallèlement le désir de travailler en collectif, et la conviction qu'il est indispensable de s'associer à des pairs pour dépasser le manque de disponibilité (de temps et d'esprit) lié à l'intensité de l'activité agricole, pour conforter sa démarche, sortir de l'isolement, gagner en pertinence dans son approche et sa pratique.

Le lancement de cet Appel à projet « Mobilisation collective pour l'agroécologie » a alors été considérée par les collectifs comme une opportunité pour appuyer sa démarche et donner des moyens à la hauteur des résultats attendus.

La majorité de ces fermes est accompagnée par différentes structures agricoles ou para-agricoles du réseau InPACT PACA. Le Groupement Régional des CIVAM est l'une d'entre elles. Il a entrepris concomitamment, dans le cadre d'un projet CASDAR sur l'année 2013, un rapprochement des « producteurs de connaissance », des acteurs de terrain, des agriculteurs entre eux, pour encourager une meilleure gestion de la fertilité des sols sur différents territoires.

Une identification des problématiques concrètes a permis de définir des axes de travail précis, pour le maraîchage en particulier, et d'entreprendre une valorisation de pratiques économes, intégrées à leur environnement, et permettant un gain d'autonomie sur les fermes et les territoires. L'accompagnement de collectifs existants ou en émergence est un axe fort du travail mis en œuvre, et permet la mise en place d'une réelle politique de *développement*. Les collectifs candidats à cet appel à projets sont déjà au cœur de cette démarche proposée par le GR CIVAM PACA. La dynamique agricole et rurale en marche sur ces territoires repose sur une co-élaboration et une appropriation des actions et méthodes par les agriculteurs participants. L'enjeu de ces collectifs est maintenant d'assurer une consolidation de leurs moyens d'action, et une bonne coordination de leurs travaux, afin que les réflexions et actions entreprises amènent à des réalisations concrètes et durables.

En amont du projet, une tournée d'analyse de profils de sols, sur les fermes des collectifs, est programmée pour l'automne 2013 afin de confronter les observations réalisées aux modes de production et itinéraires techniques des cultures. L'objectif est de dégager des pistes claires d'amélioration des pratiques, tout en assurant un apprentissage et une autonomisation progressive des producteurs dans l'observation et l'analyse critique de leurs sols. (voir le paragraphe 9- Perspectives : "Continuité de la démarche").

4 - Les objectifs du projet

Objectif général :

Permettre a mise en pratique de solutions techniques et organisationnelles pour une meilleure préservation de la fertilité des sols et un renforcement de l'autonomie des exploitations maraîchères sur les territoires du Nord Luberon et du Val de Durance.

Remarque : Nous considérons que l'autonomie des exploitations peut être renforcée, sur les plans matériel et économique, mais aussi sur le plan décisionnel. L'autonomie peut également être réfléchi à l'échelle d'un territoire d'action.

Objectifs opérationnels :

- Apporter des réponses techniques et organisationnelles adaptées au maraîchage dans les territoires d'action, pour préserver les sols et entretenir leur fertilité en tenant compte de la viabilité économique des exploitations, de la vivabilité du travail, et de l'impact environnemental des pratiques.

- Optimiser les transferts de fertilité, par une meilleure organisation sur les parcelles, les fermes, et les territoires d'actions (production de biomasse sur la parcelle, auto-production d'amendements sur l'exploitation, gestion collective des matières organiques disponibles, etc.)

5 - Les actions prévues

Les actions s'articulent autour de quatre phases, qui consistent à réaliser un état des lieux de la situation actuelle (état des sols et pratiques) et définir les priorités du travail des collectifs, puis mobiliser les connaissances nécessaires (internes aux collectifs ou extérieures) à la mise en œuvre de nouvelles pratiques, les évaluer ensuite par des essais sur les fermes, et valoriser enfin les résultats du projet et en diffuser les réussites.

ACTION 1 : Analyse critique, systémique et territoriale des pratiques en termes de gestion des sols au sein de chaque collectif de maraîchers, et détermination des axes d'amélioration

L'objectif de cette action est de réaliser un état des lieux des pratiques. Confrontées à l'analyse des sols réalisée sur les fermes, elle doit permettre de dégager les problématiques phares pour l'amélioration de la gestion de la fertilité, et de définir ainsi les axes de travail prioritaires de chaque collectif.

Activités prévues:

- **Des séances d'observation et d'analyse critique de profils de sols sur les fermes** sont réalisés par un pédologue conseiller à l'automne 2013, sur les parcelles des fermes participantes (6 demi-journées). Elles visent à initier, puis progressivement à autonomiser, les agriculteurs dans l'observation et l'analyse de leurs sols, ainsi qu'à donner un support concret aux réflexions collectives sur les pratiques et leurs conséquences. Une synthèse détaillée, et illustrée de photographies et schémas, est réalisée pour chaque collectif. (*Activité prévue en amont du projet, non comprise dans le budget du projet*).

- **Premier comité de pilotage** : Prise de contact avec les partenaires techniques, réflexions sur les déroulement de l'action.

- **Élaboration d'une grille d'inventaire des pratiques sur la base d'échanges entre les agriculteurs**, avec l'appui de l'animateur du GR CIVAM PACA (une grille par collectif). Seront étudiés par exemple, les travaux de préparation du sol et l'outillage employé, les amendements et la fertilisation, l'emploi de paillages, les traitements phytosanitaires pratiqués, les couverts végétaux utilisés, l'irrigation, avec une évaluation du temps de travail que représente chacune de ses phases, de son coût matériel, et de l'importance de son impact environnemental.

- **Inventaire des pratiques de chaque exploitation** des collectifs, réalisée par l'agriculteur lui-même, avec l'appui de l'animateur du GR CIVAM (visite, entretien téléphonique). Cet inventaire servira à situer le point de départ des actions. Une synthèse en est réalisée pour chaque collectif.
- **Confrontation des observations faites sur les sols et des pratiques inventoriées. Définition des axes prioritaires de travail** pour une amélioration de la gestion de la fertilité des sols, grâce à des réunions d'échanges et de réflexion entre les maraîchers, avec l'appui de l'animateur. Ces axes pourront par exemple porter sur le travail du sol et le matériel employé, sur les rotations et la mise en culture d'engrais verts, sur la nature des amendements et fertilisants apportés,...

Durée de l'action : 9 mois (janvier 2014 à septembre 2014)

Moyens mobilisés :

- 60 jours de travail de l'animateur du GR CIVAM PACA
- 20 jours de travail valorisé des *agriculteurs référents*, pour l'ingénierie de l'action : réflexion en amont des temps de travail collectifs (animation, méthodes employées, attentes et objectifs), et sur le fonctionnement des collectifs

ACTION 2 : Accompagnement mutuel vers la mise en place de nouvelles pratiques ou organisations, au niveau des exploitations et/ou du territoire, en fonction des axes prioritaires de travail décomposés en sous-problèmes

Une fois les axes prioritaires déterminés pour chaque collectif, cette action vise à décomposer les étapes nécessaires, et les connaissances et savoir-faire à mobiliser, pour aboutir à la mise en pratique de nouvelles modalités de gestion de la fertilité des sols (pratiques à la parcelle ou organisation sur la ferme et le territoire).

Activités prévues :

- **Décomposition de chaque axe prioritaire de travail en sous-problèmes traitables, clairs et progressifs**, par des temps de travail en salle entre agriculteurs de chaque collectif. Cette étape s'appuie sur des méthodes d'animation spécifiques (« élargissement de la surface du problème ») et sur l'expérience des participants. Cette décomposition est essentielle car elle permet de cibler les questions précises auxquelles répondre, les éléments à approfondir, les ressources à mobiliser à l'intérieur comme à l'extérieur des collectifs. Elle permet une vision claire et partagée des étapes à franchir pour concrétiser une évolution des pratiques.
- **Deuxième comité de pilotage** : Réflexion avec les partenaires sur les axes et sous-problèmes identifiés, et sur les compétences et savoir-faire à mobiliser. Mise en lien avec des personnes ressources pertinentes.
- **Échanges entre pairs au sein de chaque collectif**, au cours de journées d'échanges, de visite, de réflexion collective, ciblées chacune sur un ou plusieurs sous-problèmes. L'objectif est d'aboutir à une résolution progressive et solide des problèmes identifiés (par exemple, trouver une alternative à l'emploi systématique du rotavator), en levant chacun des blocage par une solution précise élaborée par le collectif (par exemple, identifier des outils alternatifs, connaître leur potentiel et leurs limites, apprendre à les utiliser, etc.). Cette étape vise également à connaître les contraintes et opportunités économiques et organisationnelles qu'impliquent les changements.
- **Mise en place de comités techniques** organisé par les agriculteurs des collectifs, associant des partenaires techniques et des personnes ressources, pour aider à la résolution de problèmes complexes auxquels les collectifs seuls ne peuvent apporter de solution. Ces comités techniques font le lien avec des compétences et expériences extérieures et permettent de les mobiliser au service des collectifs, par l'élaboration de temps de formation, de démonstration, d'intervention technique.
- **Formations, démonstrations, interventions, voyage d'étude sur les points techniques ou organisationnels pertinents pour la résolution des sous-problèmes posés par les collectifs**. Le contenu de ces formations/interventions sera déterminé par les agriculteurs eux-mêmes, au cours des journées d'échanges entre pairs ou des comités techniques qui les prolongeront. Ces temps d'apports extérieurs seront organisés par l'animateur du GR CIVAM PACA.

Un voyage d'étude est prévu afin de tirer profit d'expériences situées en dehors du territoire direct du projet.

- **Rédaction et diffusion des comptes-rendus des journées d'échanges, de formations, d'interventions** au sein des collectifs, en format papier et numérique. L'animateur du GR CIVAM sera chargé de rédiger ces comptes rendus et de les faire valider par le collectif (ou à défaut par l'agriculteur référent de l'action) avant diffusion. Ils sont ensuite communiqués à l'ensemble des participants par voie numérique, et sont également mis à disposition d'autres agriculteurs par la diffusion de supports papiers et/ou par un envoi par mail et/ou par la mise en ligne sur le site internet du GR CIVAM et du projet ADMéd.

Durée de l'action : 18 mois (octobre 2014 à mars 2016)

Moyens mobilisés :

- 70 jours de travail de l'animateur du GR CIVAM PACA
- 30 jours de travail valorisé des *agriculteurs référents*, pour l'ingénierie de l'action : réflexion en amont sur les méthodes, outils employés, modalités d'organisation des temps de travail collectifs

ACTION 3 : Mise en œuvre et évaluation de nouvelles pratiques ou modes d'organisation pour une meilleure gestion de la fertilité

Cette action consiste en une mise en pratique sur les fermes des collectifs des solutions explorées à l'action 2, assortie d'un suivi et d'une évaluation par les agriculteurs. Ces essais doivent profiter à l'ensemble des agriculteurs de chaque collectif, grâce à une grille d'analyse commune et par un retour d'expérience partagé.

Activités prévues :

- **Sélection par chacun des collectifs des essais à mettre en place** pour confirmer la pertinence des nouvelles pratiques ou modalités d'organisation identifiées.

Les expérimentations à mener, si elles sont jugées nécessaires, sont concertées dans chacun des collectifs au cours de temps de travail commun, avec l'appui de l'animateur du GR CIVAM PACA. Cette concertation vise à garantir une mise à profit des essais pour le groupe et leur adéquation avec les axes de travail déterminés, les sous-problèmes identifiés, et les connaissances mobilisées au cours de l'action 2.

- **Troisième comité de pilotage** : Réflexion avec les partenaires sur les essais choisis, leur mise en place et l'évaluation.

- **Élaboration en amont d'une grille d'analyse des solutions techniques ou organisationnelles testées** dans les collectifs, avec l'appui de l'animateur du GR CIVAM (une grille par collectif si cela est nécessaire). Ces grilles ont pour but de confronter ces nouvelles pratiques à celles mises en œuvre par le passé, et de permettre une comparaison critique. On retrouve ainsi une estimation du temps de travail que représente chacune des phases de sa mise en place, de son coût matériel, de l'importance de son impact environnemental. La réussite de l'essai en fonction de ses objectifs est évidemment un élément central de la grille, comme la bonne réussite de la ou des cultures concernées. Les conséquences en termes de viabilité économique, et de vivabilité du travail seront évaluées.

- **Mise en place de nouvelles pratiques ou modes d'organisation sur les exploitations des collectifs**

Cette étape vise une appropriation et une éventuelle adaptation des solutions techniques et organisationnelles mises en avant au cours de l'action 2. Elle a pour but l'acquisition de l'expérience nécessaire à leur adoption/généralisation, ainsi que leur évaluation critique selon les critères définis par les collectifs.

Les agriculteurs des collectifs mettent en œuvre ces pratiques ou modes d'organisation pour tout ou partie de leurs cultures, dans le cadre du fonctionnement courant de leur exploitation.

- **Suivi des solutions techniques ou organisationnelles mises en pratiques** dans les collectifs.

Un suivi continu est mené par chacun des agriculteurs ayant mis en place des essais. L'animateur fournit un appui pour cette étape, afin de veiller à l'exhaustivité des éléments d'analyse nécessaires (définis dans la grille commune), pour qu'une comparaison critique puisse être menée par la suite et profiter à l'ensemble du collectif.

Afin que l'impact sur la fertilité du sol soit évaluable, grâce à l'observation de profils, un kit commun d'outils d'analyse du sol est acheté pour chaque collectif : pénétromètre, tarière, bandes. Cela permet de réaliser à l'issue de l'essai un profil comparé, se référant aux photographies et schémas réalisés avant sa mise en place (Cf séances d'observation et d'analyse de profils de sols menés en amont des actions sur les fermes des collectifs).

- **Bilan par un échange entre pairs des pratiques et modes d'organisations testés** au sein de chacun des collectifs. Ce bilan a lieu au cours de journées d'échanges, avec l'appui de l'animateur du GR CIVAM PACA. Chaque agriculteur concerné restitue une évaluation sur les solutions testées. Ce bilan collectif permet un retour sur les essais profitable à l'ensemble des participants des collectifs.

- **Rédaction et diffusion d'un document de synthèse sur les essais et leur évaluation, et sur les observations comparatives des profils de sols.** Ce document commun est rédigé par l'animateur du GR CIVAM PACA pour chacun des collectifs. Il est corrigé, amendé, validé par les agriculteurs des collectifs avant diffusion.

Il est ensuite communiqué à l'ensemble des participants et des partenaires, par voie électronique, et est également mis à disposition d'autres agriculteurs par un envoi par mail, et par la diffusion de supports papiers, ainsi que par la mise en ligne sur le site internet du GR CIVAM et du projet ADMéd.

Durée de l'action : 20 mois (mars 2015 à octobre 2016)

Les actions 2 et 3 pourront se chevaucher selon la technicité ou le degré d'organisation que demandent les essais choisis : Certains pourront être mis en pratique dès le début de saison en deuxième année, si les journées d'échanges, formations, interventions réalisées à l'automne-hiver 2014-2015 auront suffi pour leur appropriation et leur adaptation par les agriculteurs des collectifs. D'autres demanderont plus d'approfondissements, d'apprentissages, d'échanges avec d'autres praticiens, et ne seront appliqués qu'en troisième année, après une phase d'étude plus longue.

Moyens mobilisés :

- 70 jours de travail de l'animateur du GR CIVAM PACA

- 40 jours de travail valorisé des *agriculteurs référents*, pour l'ingénierie de l'action : réflexion en amont sur les modes d'organisation, les méthodes et outils employés, au cours des temps de travail collectifs et pour les essais.

ACTION 4 : Diffusion des acquis du projet sur d'autres territoires méditerranéens et au niveau national.

L'objectif de cette action est de diffuser les pratiques, modes d'organisations, méthodologies du projet et des activités, qui ont permis des avancées concrètes intéressantes au sein des collectifs.

Activités :

- **Restitution publique commune aux deux collectifs**, à destination des agriculteurs, des partenaires du projet, des apprenants de l'enseignement agricole, des techniciens et conseillers agricole des différents organismes, à l'échelle de la région.

- **Actualisation du site Internet ADMéd**

Sur la base des observations et analyses faites aux actions 1 et 3, des articles sont mis en ligne sur le site du projet ADMéd. Ils ont pour but de valoriser les démarches collectives mises en œuvre, les réflexions et travaux menés, ainsi que les pratiques et modes d'organisation jugés pertinents. Le site permet une mise à disposition large des documents de synthèse élaborés.

- **Rédaction et diffusion de fiches expériences sur les pratiques et modes d'organisation intéressants pour le maraîchage en contexte méditerranéen.**

A l'issue de l'action 3, des pratiques et modes d'organisation auront été testés et évalués par les collectifs. Les expériences intéressantes feront l'objet de fiches (versions numérique et papier) diffusables aux autres agriculteurs, ainsi qu'aux

établissements d'enseignement agricole (CFPPA, lycées agricoles). La diffusion se fera par envoi de mails aux agriculteurs, enseignants, porteurs du projet du réseau, ainsi que par voie postale pour les centres de documentation des établissements ciblés. Ces fiches seront également mises en ligne sur le site ADméd, et sur le site du GR CIVAM PACA.

- Organisation de journées de formations et/ou de visites et d'échange, valorisant l'expérience des maraîchers des collectifs et les nouvelles pratiques ou modes d'organisations mis en œuvre.

Le projet permettra d'identifier des fermes ressources à même de transmettre leurs savoirs-faire et les expériences acquises au cours de journées d'échanges, de visite ou de formation.

- Communication sur la démarche collective portée par les agriculteurs impliqués, et sur les méthodes d'accompagnement mis en œuvre.

Cette activité vise à sensibiliser d'autres agriculteurs sur le potentiel d'organisations collectives territoriales, ainsi que d'autres organismes d'accompagnement agricole sur les démarches ascendantes, et sur les méthodes d'animation qui se seront montrées pertinentes. Les réunions d'échange, assemblées générales, forum, enquêtes, interventions, etc., auxquels le GR CIVAM sera amené à participer représenteront autant d'occasions de communiquer sur le projet.

Si les actions mises en œuvre montrent des résultats probants à la fois en termes de méthodologie d'accompagnement et d'améliorations concrètes pour les fermes, cette communication peut amener un essaimage de la démarche.

Durée de l'action : 12 mois (janvier 2016 - décembre 2016)

Moyens mobilisés :

- 40 jours de travail de l'animatrice du GR CIVAM PACA
- 10 jours de travail valorisés des *agriculteurs référents*, pour l'ingénierie de l'action : réflexion en amont sur les méthodes, outils employés, et modes d'organisation dans les collectifs pour la valorisation et la diffusion

Planning général prévu :

2014												2015												2016																							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12												
Action 1.																																															
Action 2.																																															
Action 3.																																															
Action 4.																																															

6 - Caractère innovant du projet

Des échanges entre pairs :

Les collectifs désirent poursuivre les travaux qu'ils ont entrepris il y a plusieurs années, et les prolonger par des démarches complémentaires qui concernent des aspects agronomiques : bilan des pratiques et expérimentations sur les fermes, partage élargi de savoirs et de savoir-faire, formation sur des techniques précises, élaboration de solutions concertées et évaluables pour des systèmes de production plus autonomes. **Le caractère innovant réside tout d'abord dans le côté ascendant de la démarche de ces collectifs : organisation entre pairs pour surmonter/solutionner des problématiques sur l'exploitation et sur le territoire.**

Des expérimentations concertées pour un bénéfice partagé :

Les maraîchers souhaitent mettre en place des essais et expérimentations permettant à tout le groupe de bénéficier des observations, analyses, innovations de chacun. Les problématiques en jeu soulèvent des blocages techniques et organisationnels auxquels les collectifs souhaitent trouver des solutions réfléchies collectivement, pour lesquelles les essais jugés pertinents seront répartis sur l'ensemble des participants volontaires. Bien que la recherche participative connaisse ces dernières années un regain d'intérêt, les innovations techniques ou organisationnelles issues de travaux de recherche ne sont pas facilement transférables aux conditions quotidiennes de la production agricole. A l'inverse, les agriculteurs et agricultrices animés d'un souhait de mener eux-mêmes leurs essais se retrouvent souvent isolés dans la réflexion et la prise de risque, et le transfert de leurs résultats dans le milieu agricole est fréquemment freiné par une absence de communication, voire parfois par la caricature faite de leur démarche par un milieu agricole plus conventionnel. L'adoption de nouvelles pratiques nécessite de plus une appropriation, qui doit être effective, dès le commencement des travaux, par une implication dans la démarche. L'animation du groupe, la coordination des travaux, ainsi qu'une communication dynamique peuvent permettre de lever ces barrières.

Des méthodes d'animation innovantes :

Les méthodes d'animations qui seront adoptées sont innovantes en elles-mêmes. Elles s'appuient sur des outils développés par les sociologues du GERDAL (Groupe d'Expérimentation et de Recherche pour le Développement d'Actions Locales) auxquelles Mathieu Espert, le responsable du projet et animateur a été formé.

Ces méthodes consistent à :

- S'appuyer sur la parole des agriculteurs eux-mêmes et sur leur formulation propre des problématiques.
- Transformer les problématiques formulées en problèmes traitables, c'est-à-dire poser les questions qui permettent d'agir (ex. : comment faire pour améliorer la qualité des matières premières que je vais composter ? comment faire pour mettre en place une culture intercalaire sans concurrencer ma culture principale ?).

- Élargir la surface du problème (formuler autrement la façon de voir les choses, éclater la question de départ en plusieurs sous-questions), c'est-à-dire passer d'une façon de dire les choses qui ne comporte pas de solution, à une autre façon de dire les choses qui en comporte.
- Accompagner les échanges entre les membres du groupe pour stimuler la production d'idées nouvelles. Explorer chaque piste de solution jusqu'à parvenir à un plan d'actions (qui fait quoi ? ex. : essayer une nouvelle technique, rechercher une information seul ou à plusieurs...) dont les résultats seront exploités au sein du groupe.
- Identifier d'éventuels besoins en informations complémentaires (expertise, visite de terrain...) pour faire avancer la démarche dans le sens souhaité par le groupe (ex. : voir comment mettre en œuvre telle ou telle piste de solutions, en évaluer la faisabilité).
- Faire régulièrement la synthèse du chemin parcouru par rapport aux questions du problème et décider du cap à prendre. Ces points d'avancement réguliers permettront en outre de maintenir la mobilisation au sein des groupes.

L'adaptation des systèmes de productions à leur environnement et leur territoire :

Enfin, retrouver une adaptation des systèmes de productions à leur environnement et à leur territoire en favorisant une bonne connaissance du sol, de sa dynamique, des éléments naturels permettant de favoriser la production agricole (faune auxiliaire, flore hôte ou répulsive par exemple, transfert de fertilité par les arbres et haies,...), de l'adaptation des variétés aux éléments pédo-climatiques, est innovant dans le contexte moderne de normalisation des méthodes de production. Les maraîchers des collectifs souhaitent retrouver cette adaptation à leur territoire, et aller vers des systèmes de production économes et autonomes, ayant un impact moindre sur l'environnement.

7 - Les partenariats

Animation et coordination :

Les collectifs ont sollicité le Groupement Régional des CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) pour les accompagner dans la réponse à l'Appel à projet « Mobilisation collective pour l'agroécologie » et dans l'animation du groupe autour des actions envisagées.

Partenariats techniques :

Le Collectif des Agriculteurs du Parc du Luberon est un partenaire privilégié, en tant qu'acteur central pour l'agriculture du territoire. Il intervient pour la mobilisation de compétences, la communication sur le projet, la diffusion de résultats et la co-organisation de certains rendez-vous de coordination et de valorisation.

Pour mener ses actions à bien, les collectifs entendent par ailleurs s'appuyer sur des techniciens et experts à même de les conseiller et les guider dans leurs choix, et d'accompagner les changements de pratiques sur leurs fermes : pédologues, spécialistes en machinisme, entomologiste, botaniste, chercheurs,...

A ce jour, les partenaires « experts » envisagés sont : Karim Riman, pédologue-formateur ; Hélène Védie, technicienne-formatrice au GRAB ; Blaise Leclerc, agronome consultant à OrgaTerre et l'ITAB ; Cécile Verrielle, intervenante botaniste au CFPPA de Vaucluse ; Pierre Frapa, entomologiste au PNR Luberon ; Frédéric Furet, conseiller maraîchage à Agribio 84 ; les conseillers agricoles et techniciens des chambres d'agriculture du Vaucluse (84), des Bouches du Rhône (13) et des Alpes de Haute Provence (04).

Bien que la production principale des fermes des collectifs soit le maraîchage diversifié, il est évident pour tous que des partenariats doivent s'établir avec d'autres agriculteurs du territoire, en fonction des actions (partage de connaissances, mutualisation, gestion commune/fourniture de la matière organique, etc.).

Les mairies des villes et villages des territoires du projet, ainsi que les intercommunalités et institutions sont associées aux actions afin de faire connaître les problématiques agricoles mises en exergue aux élus et décideurs locaux, de les impliquer dans la recherche de certaines solutions, et de permettre des partenariats opérationnels (pour la fourniture de matière organique par exemple). Le Parc Naturel Régional du Luberon sera également sollicité, en tant qu'organe initiateur d'une « politique agricole et alimentaire locale » sur les territoires concernés.

Partenaires institutionnels :

En tant qu'organismes financeurs du GR CIVAM PACA, compétents en matière d'agriculture et d'environnement, les Direction régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation, et de la Forêt (DRAAF) et Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) seront associées au projet en tant que partenaire institutionnel.

Partenaires éducatifs :

Afin de nourrir ses travaux, d'assurer un transfert des connaissances et une connexion avec le monde agricole en devenir, les collectifs proposent un partenariat au Comité Régional d'Information Pédagogique et Technique de PACA (CRIPT), organisme faisant le lien entre l'ensemble des lycées agricoles de la région, et initiant des projets pédagogiques autour de la durabilité dans le monde agricole. Le CFPPA de Vaucluse est également sollicité comme partenaire pédagogique. Ces établissements de l'enseignement agricole forment les porteurs de projet du territoire, dont certains sont associés aux collectifs.

Partenaires inter-régionaux et nationaux :

Dans le cadre des actions ADméd, le GR CIVAM PACA est en lien permanent avec la Fédération Régionale des CIVAM de Languedoc Roussillon, avec qui un échange de pratiques, une mutualisation des outils méthodologique et de communication, et une capitalisation commune des expériences d'agriculteurs, permettent une valorisation des actions au-delà de leur territoire. Par sa thématique et sa démarche, ce projet est totalement intégré au projet ADméd et sera valorisé à ce titre.

La diffusion des acquis du projet dans le réseau national des CIVAM est par ailleurs assurée grâce à un partenariat avec la Fédération Nationale des CIVAM.

8 - La gouvernance du projet

L'élaboration de la présente réponse à l'Appel à projets a été l'initiative d'agriculteurs et agricultrices des collectifs, qui ont réunis autour d'eux d'autres personnes intéressées et décidées à travailler en collectif. Les deux collectifs d'agriculteurs ont échangés et se sont réunis ces dernières semaines en présence de Mathieu Espert, animateur ADMéd du GR CIVAM PACA, responsable du suivi du projet. Ces rencontres ont permis de définir les objectifs et actions du projet : « Organisations collectives pour une meilleure gestion de la fertilité des sols en productions maraîchères diversifiées » .

La gouvernance du projet sera assurée de manière générale par les maraîchers des collectifs, au cœur de l'élaboration et de la conduite des actions, avec l'appui de l'animateur du GR CIVAM.

Pour la réalisation des activités, les collectifs se réunissent en moyenne une fois par mois (une fois tous les deux mois en période de forte activité sur les fermes). Un agriculteur ou une agricultrice se porte référent de chacune des 4 actions du projet. Une référence tournante dans chaque collectif pour la coordination générale des actions permet de limiter la délégation des responsabilités à l'animateur.

Chaque réunion de travail, de préparation, de concertation, comme chaque rencontre technique sur les fermes est préparée a minima par un binôme associant agriculteur(s) et animateur.

Rôle et composition du comité de pilotage :

Le comité de pilotage a pour objectif de réunir les maraîchers des collectifs, la structure animatrice, ainsi que l'ensemble des partenaires, pour faire l'état des avancées du projet, le mettre en lien avec d'autres initiatives sur le territoire et se concerter sur les perspectives à donner aux actions ; il a un rôle consultatif.

Le comité de pilotage est composé (sous réserve de confirmation par les participants) de :

- l'ensemble des agriculteurs et agricultrices des collectifs,
- le GR CIVAM PACA
- Partenaires techniques : Collectif des Agriculteurs du Parc du Luberon, experts, conceillers et techniciens, chambres d'agriculture (84, 13 et 04), collectivités territoriales, PNR Luberon, autres agriculteurs
- Partenaires institutionnels : DRAAF et DREAL
- Partenaires éducatifs : CRIPT PACA et lycées agricoles intéressés, CFPPA de Vaucluse

3 réunions du comité de pilotage sont prévues au cours du le projet, en amorce des actions 1, 2 et 3.

9 - Perspectives de poursuite du projet

Continuité de la démarche :

En amont du projet, les agriculteurs et agricultrices concernées se sont déjà inscrits dans des actions du GR CIVAM PACA, mises en place dans le cadre d'ADMéd : formations, journées d'échange, visant à améliorer leur connaissance des sols et de ses dynamiques, et la gestion de la fertilité sur leurs exploitations. Mais le besoin d'un travail plus approfondi a été exprimé par les maraîchers des collectifs.

A l'automne 2013, une tournée d'analyse de profils de sols sur les fermes est prévue avec chacun des groupes. Ces temps collectifs, avec un passage chez chacun des participants, permettront de mettre en regard l'itinéraire technique des cultures et les observations en termes de dynamisme, structure, richesse du sol, et de conséquences sur ses évolutions et sur la culture. Ils visent à former les agriculteurs de manière plus poussée (outils, éléments d'analyse, observation), sur cette connaissance des sols que tous reconnaissent comme fondamentale, et à rendre visible les conséquences, souterraines mais essentielles, de leurs pratiques et de leurs choix techniques. Ce cycle de demi-journées sera un point d'appui important pour amorcer les réflexions sur les pistes de travail pour la suite du projet.

Prolongements des actions du projet :

Les acquis des actions mises en place dans les collectifs pourront si elles sont concluantes être diffusés par une communication auprès de nouveaux agriculteurs, le témoignage des personnes concernées à l'occasion de journées d'échange et de formations, ainsi que par des supports diffusables (voir le paragraphe 10- Diffusion envisagée). De même, la démarche d'accompagnement des collectifs, basé sur une initiative ascendante, sera communiquée auprès d'autres structures et pourra essaimer.

Concernant les collectifs d'agriculteurs eux-mêmes, des travaux de groupe sur la mise à profit et l'entretien des ressources du paysage, de la biodiversité fonctionnelle, sur la gestion de l'eau et des techniques d'irrigation, sur l'énergie et les alternatives au pétrole et au plastique, sont à envisager comme prolongements possibles du projet. La mise en place des Groupements d'Intérêt Écologique et Économique (GIEE) pourra alors fournir un cadre à ces travaux futurs.

10 - Diffusion envisagée

La diffusion fait l'objet d'une action précise dans ce projet car les deux collectifs ont souhaité que le GR CIVAM PACA assure une communication large à l'échelle locale, régionale et nationale grâce aux outils de diffusion dont il dispose déjà : séries de fiches expériences autour du témoignages d'agriculteurs, documentaire vidéo en préparation, sites internet du GR CIVAM PACA (avec articles et cartographie de fermes ressources) et du projet ADMéd, journées de formation et d'échange, temps de travail avec d'autres structures ou auprès d'institutions.

La diffusion est entendue ici par le partage d'informations et de résultats à des personnes ou organisations qui ne sont pas des maraîchers du collectifs ni des partenaires techniques du projet.

- A l'échelle locale :

Diffusion assurée par les agriculteurs des collectifs et certains partenaires techniques à l'occasion de rencontres formelles et informelles à l'échelle locale (solicitation des agriculteurs voisins pour participer/assister aux réunions de travail et restitutions, rencontres techniques, réunions des groupes et d'associations agricoles).

Les Comités de Pilotage constituent par ailleurs des rendez-vous privilégiés pour communiquer de manière approfondie sur les actions entreprises et les bilans réalisés.

- A l'échelle régionale et inter-régionale :

Une valorisation est prévue dans le cadre des actions "Agricultures Durables en Méditerranée", menées par le Groupement Régional des CIVAM en PACA et la Fédération Régionale des CIVAM de Languedoc Roussillon : Capitalisation des problématiques identifiées, valorisation et diffusion des pratiques intéressantes et des organisations territoriales (ex: fiches expériences, articles, interventions dans l'enseignement agricole et sur des forums ou journées d'information), diffusion de la démarche d'accompagnement (évaluation de la méthodologie, essaimage).

La réunion publique de restitution, commune aux deux groupes, permet d'assurer une diffusion du bilan tiré des actions et du projet dans son ensemble. Elle s'adresse à tout autre agriculteur, porteur de projet, et structure ou acteur des territoires concernés comme de la région méditerranéenne.

- A l'échelle nationale :

Le GR CIVAM PACA est membre du réseau CIVAM national. Celui-ci représente 12000 adhérents (dont 90% d'agriculteurs) et 135 groupes fédérés à l'échelle départementale, régionale et nationale. La Fédération Nationale des CIVAM (FNCIVAM) est la tête de ce réseau. Elle a pour rôle de favoriser les échanges, de capitaliser et de valoriser les actions et initiatives menées par ces groupes. La FNCIVAM est régulièrement impliquée dans des organes de concertation pour la mise en place de politiques publiques. Elle participe aussi, via le Réseau Agriculture Durable des CIVAM au GIS Relance Agronomique, au Comité NPC et au comité de pilotage d'Ecophyto. La FNCIVAM animera les échanges, la capitalisation et la valorisation des actions menées par les groupes du réseau dans le cadre de cet appel à projet. Des réunions physiques et téléphoniques seront organisées ainsi que la synthèse des travaux et leurs diffusions auprès des partenaires. Ce fonctionnement en réseau ainsi que le travail de la FNCIVAM, permettra aux résultats de ce projet d'entrer en cohérence avec les autres actions du réseau et d'être valorisés nationalement. Ainsi la diffusion des résultats sera effective auprès des institutions publiques (Ministères, collectivités,...), de l'enseignement agricole, de la recherche, des instituts techniques, des organisations de développement agricole et rural (ONVAR, chambres d'agricultures...).

11 - Indicateurs

ACTION 1 : Analyse critique, systémique et territoriale des pratiques en termes de gestion des sols au sein de chaque collectif de maraîchers, et détermination des axes d'amélioration

Indicateurs de réalisation :

- **Synthèse des pratiques pour chaque collectif** sous forme d'un document reprenant les grilles d'inventaire des pratiques complétées, les profils de sol et les comptes rendu des échanges pour chaque collectif afin de mieux connaître le point de départ des travaux : Quelles sont les pratiques actuelles et en quoi sont-elles perfectibles pour améliorer la fertilité des sols?

- **Axes de travail prioritaires définis pour chaque collectif**, formulés sous forme de questions claires et décomposables (exemples : Comment intégrer des engrais verts dans la rotation en maraîchage diversifié ? ; Comment éviter le passage répété du « rotavator » tout en assurant une bonne préparation du sol et une lutte efficace contre les adventices ? ; Comment trouver une alternative efficace au paillage plastique jetable ?, etc.)

Indicateurs de résultat :

1. Maîtrise des outils d'analyse du sol par les maraîchers

Cet indicateur de résultat permet d'apprécier le gain d'autonomie des maraîchers dans l'observation de leurs sols et dans l'analyse de l'impact de leurs pratiques. Cette première étape consolide leur implication dans la suite des actions collectives. La maîtrise des notions et outils s'appuie sur la pédagogie de l'intervenant pédologue, et sur une implication croissante des agriculteurs dans les séances d'observation et d'analyses de sol, puis dans la confrontation des observations et des pratiques recensées.

2. Identification collective d'axes de travail prioritaires communs

Cet indicateur de résultat permet de fixer de manière claire les objectifs à atteindre collectivement, et de décomposer les actions à mettre en œuvre par la suite. Il ne s'agit pas d'agglomérer les axes qui apparaissent prioritaires à chacun, mais bien d'atteindre dans chaque collectif le sentiment partagé que c'est sur certains points qu'il faut apporter des solutions techniques et faire évoluer les pratiques.

ACTION 2 : Accompagnement mutuel vers la mise en place de nouvelles pratiques ou organisations, au niveau des exploitations et/ou du territoire, en fonction des axes prioritaires de travail décomposés en sous-problèmes

Indicateurs de réalisation :

- **Axes de travail prioritaires décomposés** en questions/étapes progressives et solutionnables synthétisés dans un document partagé

- **Connaissances et savoirs-faire identifiés en interne au collectif et en externe avec des personnes ressources à mobiliser**, répertoriés dans une base de données

- **Hausse du niveau de connaissance général des collectifs** en termes de solutions permettant une amélioration de leur gestion de la fertilité des sols, évaluée par des comptes rendu des activités d'échanges, de formations, de démonstrations, d'interventions et de voyage d'étude.

Indicateurs de résultat :

Pertinence des connaissances et compétences mobilisées pour une meilleure gestion de la fertilité des sols.

Cet indicateur de résultat est essentiellement qualitatif, il constitue l'un des indicateurs clés de la réussite de ce projet. La bonne mobilisation des savoirs et savoirs-faire nécessaires passe par :

- Une **fluidité et une richesse dans les échanges entre pairs.**

La dynamique collective et la confiance entre les maraîchers permettra d'avoir des échanges riches sur leurs pratiques et modes d'organisation, et de faciliter le transfert au sein du groupe. Elle constitue la base d'un accompagnement mutuel vers l'évolution des pratiques.

- Un **ciblage pertinent des ressources extérieures à solliciter.**

L'expérience des agriculteurs des collectifs ne saurait certainement suffire pour lever tous les sous-problèmes identifiés dans chaque axe de travail. Un transfert vers les collectifs des connaissances et de l'expérience d'autres agriculteurs, comme de spécialistes ou techniciens, sera nécessaire et conditionnera la réussite de la mise en pratique de changements.

ACTION 3 : Mise en œuvre et évaluation de nouvelles pratiques ou modes d'organisation pour une meilleure gestion de la fertilité

Indicateurs de réalisation :

- **Essais concertés mis en place dans les collectifs** répertoriés dans une base de donnée

- **Nouvelles pratiques et modes d'organisation évalués** au sein des collectifs synthétisé dans un document.

- **Synthèse des travaux et capitalisation des démarches intéressantes** pour les maraîchers des collectifs, comme pour d'autres agriculteurs du territoire ou plus largement (sous forme d'articles, de fiches expérience)

- **Acquis du projet diffusés sur le territoire**

Indicateurs de résultat :

1. Appropriation et adaptation de solutions techniques et organisationnelles par la mise en place d'essais

Cet indicateur permet d'évaluer le degré d'appropriation des solutions évoquées au cours de l'action 2, et leur mise en pratique effective. Il comporte un volet quantitatif (nombre d'essais menés) ainsi qu'un volet qualitatif (adaptation, facilité/complexité de mise en œuvre) .

2. Maîtrise des outils d'évaluation des pratiques et organisations nouvelles par les maraîchers

Cet indicateur de résultat permet d'apprécier le gain d'autonomie des maraîchers et leur capacité à s'auto-évaluer dans leur travail à l'avenir. Il pourra être mesuré par l'implication des maraîchers dans l'élaboration des grilles d'analyse, dans le suivi et l'évaluation des essais mis en pratique.

ACTION 4 : Diffusion des acquis du projet sur d'autres territoires méditerranéens et au niveau national.

Indicateurs de réalisation :

- **Supports diffusables réalisés** (articles, fiches expériences), sur les nouvelles pratiques et organisations mises en pratiques et jugées pertinentes pour le maraîchage.

- **Diffusion large des supports** auprès d'autres maraîchers et agriculteurs de la zone méditerranéenne, porteurs de projet et apprenants de l'enseignement agricole.

- **Mise à disposition des documents produits** au cours du projet du projet pas compris

- **Acquis du projet et démarche du projet valorisés et diffusés auprès d'autres structures du développement agricole** : partenaires en région (PNR, ONVAR, collectivités territoriales, chambres d'agriculture) et dans le cadre des actions inter-régionales ADméd ; autres structures du réseau CIVAM réunies à l'échelle nationale dans le pole SPEA (Systèmes de Production Economies et Autonomes)

Indicateurs de résultat :

1. L'intégration des collectifs de maraîchers au sein de leur territoire

Cet indicateur de résultat permet d'apprécier l'impact des actions menés par les collectifs sur leur territoire auprès des acteurs du monde agricole (maraîchers, autres productions), et des acteurs non agricoles (collectivités locales, syndicat mixtes, etc). Dans une démarche agro-écologique, cet impact sur le territoire doit être important. Il permet de mesurer l'implication des maraîchers ainsi que le travail de mobilisation et diffusion du GR CIVAM PACA.

2. Valorisation des pratiques agro-écologiques mises en places, pour l'ensemble de la profession agricole

Cet indicateur permet d'apprécier en quoi les travaux réalisés, et solutions techniques et organisationnelles éprouvées, ont pu être valorisés au sein de la profession. Il comporte un volet quantitatif (nombre d'agriculteurs touchés par les envois de documents diffusables, nombre de supports de valorisation produits, nombre d'agriculteurs présents aux restitutions et journées d'échange, de visite et de formation) et un volet qualitatif (types de publics concernés, intérêt manifesté au cours des événements de communication et de valorisation).

Date :

Signature :

(avec mention du non, prénom, et statut du signataire)